



Madame Florence LEGROS
Directrice Générale ICN Business School
86 rue du Sergent Blandan
CS40138
54003 NANCY CEDEX

Metz, le **19 NOV. 2019**

Madame la Directrice,

Par courrier du 6 novembre dernier, vous nous faites part de la décision de votre comité exécutif de transférer les activités messines d'ICN à Nancy et, de facto, de fermer le campus messin dès la prochaine rentrée 2020/2021.

C'est avec la plus grande déception que nous prenons acte du choix de votre établissement avec lequel nos collectivités ont toujours privilégié un échange constructif.

C'est dans ce cadre d'ailleurs qu'il convient de souligner que Metz Métropole a contribué à soutenir l'activité de l'ICN à hauteur de plus de 2 millions d'euros depuis 2010 au travers de subventions annuelles et de mise à disposition des locaux.

La subvention annuelle de fonctionnement à l'ICN a été égale au Grand Nancy, alors même que les effectifs messins ne représentaient qu'à peine 20 % de ceux d'ICN en Lorraine. On peut s'interroger à quel niveau fallait-il financer le déficit de gestion pour maintenir l'ICN à Metz ?

Or, attachés au respect de l'utilisation des financements publics, nous avons toujours porté une attention particulière pour une implication partagée de l'école dans son écosystème messin.

C'est pourquoi, Metz Métropole a demandé à l'ICN de réfléchir à un projet pédagogique différenciant pour Metz construit à partir d'un environnement spécifique de campus technologique, dans la perspective de l'animation d'une communauté d'étudiants et une offre de formation nourries par une forte diversité culturelle et de cursus

Il s'agissait d'organiser une réponse qualitative dans laquelle les étudiants de l'ICN auraient pu trouver une voie intéressante et novatrice dans leur parcours.

Or force est de constater que vos propositions n'ont jamais correspondu à la lisibilité attendue d'un partenariat construit à Metz, avec les acteurs du campus. De fait, l'animation par l'ICN de l'activité associative et de l'environnement pédagogique a souffert du profil construit pour votre campus messin (absence de masse critique en nombre d'étudiants, formations professionnelles et en alternance à moindre taux de présence dans les locaux).

Ce constat a d'ailleurs expliqué le gel par Metz Métropole des subventions versées à l'ICN, dans l'attente d'un projet de site lisible et réellement valorisé dans le projet d'établissement avec une retombée territoriale affichée.

Dans ce contexte, l'argument avancé notamment d'un décrochage pédagogique pour concentrer tous vos moyens sur Nancy nous paraît d'autant plus difficile à comprendre au regard de la qualité et de l'excellence du campus technologique de Metz qui rassemble pourtant à ce jour des écoles et des compétences d'ingénierie recherchées et transversales au domaine du management d'entreprise.

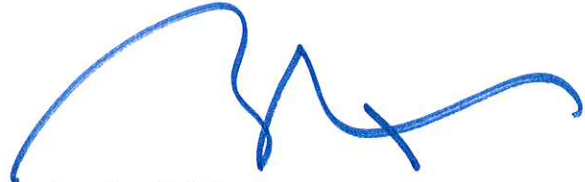
Mais peut-être était-ce déjà les prémices d'un choix assumé répondant avant tout aux contraintes d'un modèle économique qui s'attache à la pérennité d'écoles de commerce privées et payantes à hauteur de près de 7 000€ par an et non pas à une vision pédagogique.

Nous prenons donc acte de cette décision qui n'occultera pas nos ambitions de faire de la Métropole un territoire à enjeux pour l'enseignement supérieur et l'innovation

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de notre considération distinguée.



Dominique GROS
Maire de Metz,
Premier Vice-Président de Metz Métropole
Conseiller Départemental de la Moselle



Jean-Luc BOHL
Président de Metz Métropole
Maire de Montigny-lès-Metz
Premier Vice-Président de la Région
Grand Est